

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2019

---

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 1393)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD132

présenté par

M. Saddier, M. Sermier, Mme Duby-Muller, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Leclerc,  
M. Lurton, M. Jean-Pierre Vigier, M. Jean-Claude Bouchet, M. Masson, Mme Louwagie, M. Bony,  
M. Brun, M. Reiss, Mme Valentin, Mme Poletti, M. Bazin et Mme Lacroute

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« ainsi que les territoires situés en zone de montagne et en zone frontalière ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Compte-tenu de la spécificité des territoires situés en zone de montagne et en zone frontalière, il convient de les identifier précisément dans la proposition de loi, d'autant plus que ces territoires correspondent pleinement à l'esprit du texte.